



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE  
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

## Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail des pêcheries traditionnelles Mardi 9 Avril 2019 – Saint Jacques de Compostelle

Le compte rendu de la précédente réunion ainsi que l'ordre du jour ont été validés par l'ensemble des membres.

La réunion s'est déroulée en trois temps : un point d'étape sur le Brexit, la présentation d'un code de bonne conduite pour la pêche récréative par Pablo Pita Orduna et pour finir une discussion sur le projet d'avis proposé par Ana Matias sur l'exploration pétrolière.

### **1. Brexit**

À l'heure de la réunion, les incertitudes sur le Brexit restaient entières. Les membres du groupe de travail et son président Basilio Otero ont souligné l'impossibilité d'émettre des hypothèses sur la finalité de ce processus toujours en cours : tous les scénarios restent envisageables. Il est, selon eux, nécessaire que l'Union européenne reste unie et qu'elle soit prête à réagir à toutes les situations possibles.

Olivier Le Nezet (CDPMEM56) a souligné que le Royaume-Uni ne peut sortir gagnant du Brexit, et qu'en cas d'absence d'accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, il faudra bloquer l'importation de poissons issus des pêches du Royaume-Uni dans l'Union. Olivier Le Nezet a ajouté en accord avec Nicolas Fernandez Munoz (OP Conil) que la présence de territoires britanniques isolés tels que les îles anglo-normandes ou Gibraltar ne doit pas être oubliée et que ces situations créeront des difficultés importantes en cas de « no-deal ».

### **2. Code de bonne conduite pour la pêche récréative – Pablo Pita Orduna (Université de St Jacques de Compostelle)**

Pablo Pita Orduna a présenté un code de bonne conduite (disponible sur le site internet du CC Sud) réalisé en collaboration avec les administrations publiques espagnoles et des représentants des pêcheurs récréatifs et professionnels. Le code de bonne conduite est le produit de nombreuses discussions entre ces acteurs et vise à contribuer à la durabilité de la pêche récréative, activité qui participe grandement au développement des économies locales et de l'environnement. Ce code reste général, mais Pablo Pita Orduna espère qu'il soit complété par des idées plus concrètes.

Cette présentation a permis d'ouvrir le débat sur la réglementation de la pêche récréative et de mettre en lumière la grande variabilité présente entre les régions. Les pratiques des pêcheurs récréatifs et leurs profils varient beaucoup en fonction des régions, ainsi que l'entente entre les pêcheurs professionnels et récréatifs. Si Nicolas Fernandez Munoz (OP Conil) décrit une situation positive dans le Golfe de Cadix, ou les discussions entre pêcheurs récréatifs et professionnels sont fructueuses, Aurélio Bilbao





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE  
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

(OPESCAYA) a décrit une situation beaucoup plus difficile dans sa zone. La cohabitation est source de nombreux conflits, d'où la nécessité d'ouvrir un dialogue entre le deux secteurs. Le manque de structuration du secteur récréatif empêche cependant un dialogue à l'échelle nationale (Ken Kawahara- Plateforme de la petite pêche artisanale). Un dialogue même si difficile (les deux secteurs ont une image négative l'un de l'autre – Raoul Garcia - WWF) n'est possible qu'à l'échelle locale, d'où la nécessité de la régionalisation souligné par Aurélio Bilbao (OPESCAYA) et Serge Larzabal (CNPMMEM). Pour faciliter ce dialogue, il faut se concentrer sur ce qui rassemble les deux secteurs : la nécessité d'une ressource halieutique en bonne santé pour pouvoir continuer à pêcher, ce point a été souligné par Nicolas Munoz, Juan Manuel Trujillo et Oscar Sagué (IFSUA). Pour cela, l'ensemble des membres s'accordent sur le besoin d'un contrôle efficace de la pêche de loisir pour éviter le braconnage, le contrôle ne peut se limiter aux navires de pêche qui sur certains ports sont même en minorité (Nicolas Fernandez Munoz). Ce contrôle doit s'accompagner d'une meilleure connaissance de ce secteur, il est nécessaire d'obtenir plus de données. Oscar Sagué souhaite ainsi que la pêche récréative soit plus impliquée dans les projets scientifiques : qu'elle soit plus consultée. Cependant, Aurelio Bilbao et Serge Larzabal ont alerté les membres : une meilleure régulation de la pêche de loisir impliquera un partage de la ressource halieutique entre pêches professionnels et récréatives, une partie du quota professionnels pourrait donc être attribué aux pêcheurs récréatifs (exemple du Thon rouge), il faudra alors s'assurer que les quotas soient réévalués à la hausse pour inclure la part récréative. Finalement, les membres soulignent le manque d'efficacité des administrations nationales pour gérer la pêche récréative, qui seraient en partie responsables des difficultés actuelles (Oscar Sagué).

Les membres du groupe souhaiteraient avoir plus d'informations sur les pratiques réelles de la pêche récréatives et les réglementations locales qui s'appliquent afin d'enrichir leur débat.

### **3. Projet d'avis Exploration pétrolière – Ana Matias (SCIAENA)**

Ana Matias (SCIAENA) a présenté une nouvelle version du projet d'avis présenté lors du Comité Exécutif de Novembre 2018. Cet avis met l'accent sur les impacts potentiels de la mise en place de plateformes pétrolières en mer. Ces impacts négatifs sur l'environnement auraient également des répercussions sur la pêche. Il est donc souhaitable d'alerter sur ces dangers pour protéger l'activité de pêche (Francisco Portela Rosa - VIANAPESCA).

Ce projet s'inscrit dans le cadre des discussions en cours sur l'aménagement de l'espace maritime au sein des administrations nationales, dont les membres souhaiteraient être plus informés (Basilio Otero).

Purificacion Fernandez (ANASOL) et Raul Garcia ont informé les membres du CC Sud que ce sujet était également traité au sein du CC Longue distance et du CC Nord-Ouest.





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE  
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

De nombreux membres (Raul Garcia, Serge Larzabal, Sergio Lopez, Javier Lopez) souhaitent que l'avis soit retravaillé afin notamment de préciser les demandes et d'étendre à l'exploration minière et à l'extraction de granulats (Raul Garcia, Serge Larzabal, Francisco Teijeira)

Aurelio Bilbao a proposé la création d'un nouveau groupe de travail : le « blue group » traitant des questions relatives au développement de l'économie bleue.

Joao Delgado (Mutua dos Pescadores) a soulevé la question de la dépendance du Portugal aux importations de pétrole, le Portugal doit-il rester dans cette situation ou chercher à être indépendant pour pouvoir investir dans d'autres domaines ?

Finalement, l'avis sera repris par le secrétariat, les membres pourront alors envoyer des contributions afin de le perfectionner.

### **Questions diverses**

Le règlement contrôle étant en cours de renouvellement, Raul Garcia (WWF) a indiqué l'importance de suivre son développement en particulier concernant la pêche récréative.

Basilio Otero a informé les membres qu'il quittait la présidence de ce groupe de travail, Aurelio Bilbao président du CC ainsi que Serge Larzabal pour le secrétariat l'ont remercié et félicité pour son implication dans l'organisation et l'animation des réunions du groupe de travail.

### **Conclusions :**

- Le Brexit reste un sujet d'intérêt pour les membres qui espèrent un dénouement rapide et ordonné.
- Les membres souhaitent obtenir plus d'informations sur les différentes réglementations existantes concernant la pêche récréative. Plus de contrôle et un meilleur suivi de cette activité est essentiel.
- Le projet d'avis sur l'exploration pétrolière sera retravaillé pour être présenté lors du prochain Comité exécutif.

